Jean Louis Guyot de la Mirande

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1649

Né à Confolens (Charente), le 1626

Mort à Paris (St Honoré), le 10 février 1707

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Bonnardet

Eustache

Paris

Guyot de la Miranda

— factums pour Messire Jean Louis Guyot de la Miranda docteur en théologie, prêtre et visiteur de la Congrégation de l'Oratoire de Jésus, prieur de St Pierre d'Evreux contre Dom Claude du Fresne religieux de l'Ordre de Cluny, aussi prétendant droit au même prieuré 10 pages in 4 sans date

Recueil de factums et Mémoires t. IV fo 185-189

Archives de l'Oratoire

Guyot de la Mirande

— Réflexions pour montrer qu'il n'y a pas la moindre trace de simonie dans le Concordat dont il s'agit au procès d'entre dom Claude du Fresne deffendent et le Père Lamirande demandent en lettres contre icelluy.

Ibid. f° 191-192

— Réponse aux réflexions de dom du Fresne par lesquelles il prétend montrer qu'il n'y a pas de simonie dans le concordat du 26 juin 1679 4 p. in 4

Ibid f 193-194

Jean de La Mirande

1663 assemblée députté sup Toulouse
chargé avec Hervé de travailler à la canonisation de Vérulle
" de travailler au dictionn pour les études de théologie

Guyot de La Mirande Jean Louis

Bettencl I 248
II 81, 465
III 82, 85, 246, 357
IV 35, 45, 46, 49, 119, 172, 173, 178, 220, 299, 312, 372, 378, 425, 426, 470

Cloysenult Mirologe 325 x
" Vies III 267 notice x

Bicais II 49 x

Rodry IV. 79 x 71
VI 103

LE PÈRE

J.-L. GUYOT DE LA MIRANDE

(1626-1707)

Sommaire. — Les premières années de sa vie. — Sa vocation extraordinaire à l'Oratoire. — Son voyage à l'institution de Lyon. — Il enseigne les humanités. — Il est arrêté par les voleurs au Val-de-Suzon. — Il enseigne la philosophie. — Il est fait directeur de l'institution de Lyon. — Il est choisi pour être supérieur de l'Oratoire de Rome. — Il est fait supérieur de Toulouse, de Paris. — Mgr Le Camus le choisit pour établir un séminaire à Grenoble. — Son détachement pour son pays et ses parents. — Son exactitude à tous les règlements. — Sa dévotion à la sainte Vierge. — Sa mort.

Le P. Jacques Perrin avait coutume de dire que si la plupart des prêtres de l'Oratoire examinaient bien leur vocation, ils trouveraient qu'il y a toujours quelque chose d'extraordinaire et de miraculeux. Ce qui donna un jour occasion au P. de la Mirande de rapporter la sienne de la manière suivante. Il était de la ville de Confolens [1], dans le diocèse de Limoges. Après avoir fait ses études en son pays, ses parents l'envoyèrent à Paris en l'académie, pour y apprendre les exercices d'un jeune gentilhomme, à monter à cheval, à danser et à faire des armes. Il y demeura deux ans, portant toujours l'épée à son côté et un plumet sur son chapeau, selon la mode de ce temps-là, et fréquentant les jeunes gens de son âge. Pour lors parut à

[1] Aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département de la Charente.

Paris une nouvelle traduction[1] de la vie et des ouvrages de sainte Thérèse que tout le monde admira. Il la lut et y trouva tant de satisfaction, qu'il se privait volontiers de tous les autres divertissements pour en faire la lecture. A mesure que chaque jour il lisait ce livre, il entendait une voix intérieure qui lui disait dans le fond de son cœur qu'il fallait qu'il renonçât au monde pour se faire père de l'Oratoire. Il ne connaissait point pour lors l'Oratoire, et à peine en avait-il ouï parler. Il alla un jour de fête de la sainte Vierge se confesser à un religieux, et il lui dit que depuis quelque temps il lisait avec beaucoup de satisfaction les ouvrages de sainte Thérèse; qu'il en était si touché, qu'il avait pris la pensée de renoncer au monde pour se faire religieux. Ce confesseur loua beaucoup sa conduite et son dessein, et l'exhorta fortement à l'exécuter, lui représentant tous les avantages de la religion et les dangers qui sont dans le monde, et à la fin il lui demanda de quelle religion il voulait être. Il lui répondit : « Père de l'Oratoire. » A ce mot ce confesseur, changeant de discours, lui dit que les Pères de l'Oratoire n'étaient pas religieux[2], et n'oublia rien pour l'en dissuader. Ce qui le troubla beaucoup. Cependant il continua toujours de lire les ouvrages de sainte Thérèse, et plus il les lisait, plus il entendait cette voix intérieure, que Dieu voulait qu'il fût prêtre de l'Oratoire. Son trouble cessa, et il ne fit plus attention à ce que lui avait dit son confesseur.

Les vacances étant arrivées, ses parents, au bout de deux ans, le rappelèrent au pays. Il n'y fut pas plus tôt

[1] Celle d'Arnauld sans doute, qui parut en 1670 et a été plusieurs fois rééditée.

[2] Ce religieux parlait très exactement, la Congrégation de l'Oratoire étant une communauté purement ecclésiastique et séculière.

arrivé, qu'on lui fit faire un habit neuf, et on lui donna de l'argent en abondance pour fréquenter les compagnies, jouer, aller au cabaret, se divertir avec les jeunes gens de la ville. On lui parla de donner un bal. Ce discours ne s'accommodait pas avec les mouvements intérieurs de la grâce qu'il ressentait dans son âme. Pour éviter ces pièges que le démon lui tendait, il dit à son père qu'il ne pouvait honnêtement se dispenser de rendre visite à ses oncles et à ses autres proches parents, qui demeuraient à la campagne. On lui donna un cheval, et, après en avoir visité quelques-uns, il alla droit à Limoges, où il trouva le P. Claude Mitouart [1], supérieur de la maison de l'Oratoire. Il lui découvrit son dessein et la situation dans laquelle il se trouvait. Il le pria de lui montrer les règlements de l'Oratoire et de les lui expliquer. Lorsque le P. Mitouart lui parla du règlement, qui porte que nous devons faire toutes nos actions en l'honneur de JÉSUS-CHRIST avec humilité, modestie et tranquillité d'esprit, il s'écria : « Ah ! mon Père, que vous êtes heureux de « vivre avec tranquillité d'esprit ! Il y a plus de six mois « que je suis dans le trouble et dans une agitation d'es- « prit que je ne puis exprimer. » Ce Père le consola, et, après plusieurs entretiens sur la vocation, persuadé que Dieu l'appelait à l'Oratoire, il promit de lui faire venir un ordre du Père général pour être reçu à l'institution de Lyon, et que s'il revenait dans un mois, il le lui donnerait. Sur cela, il retourna chez son père et continua pendant ce mois à rendre des visites à ses autres parents, et quelquefois à aller seul à la chasse, s'enfonçant dans les forêts pour se mettre au pied de quelque arbre, et y passer des heures entières à prier et à méditer les vérités éternelles du salut. Au bout de ce temps,

[1] Dont la vie se trouve au tome II, p. 225.

il demanda la permission à son père d'aller à Limoges voir ses amis, lequel, ne soupçonnant aucunement son dessein, lui dit seulement de mener son cadet avec lui; ils partirent tous deux à cheval avec un valet; il y demeura deux ou trois jours, et, pendant que son frère et le valet se promenaient par la ville, il se dérobait d'eux et il s'en allait trouver le P. Mitouart. Il avait pris son habit neuf avec son habit de campagne. Le matin du troisième jour, il prit son habit de campagne pour partir; il déjeuna avec son frère, se botta, et, étant sur le point de monter à cheval, il tire à l'écart son frère, lui met en main le livre de l'Imitation de JÉSUS-CHRIST en lui disant: « Gardez, mon cher frère, ce livre « pour l'amour de moi, et en lisez tous les jours quelque « chose. » Ce jeune homme l'ouvre, et, ayant lu le titre, il saute au cou de son frère, se met à pleurer, et, en l'embrassant tendrement, il lui dit: « Ah! mon frère, « vous allez vous faire religieux. » A ces mots il se sentit attendri, et, les larmes lui venant aux yeux, il saute sur son cheval, le pique et s'enfuit, laissant là son frère et le valet sans leur dire où il allait.

C'était en hiver, et au commencement de l'Avent, qu'il entreprit ce voyage. Il eut presque toujours la pluie sur le corps, de très méchants chemins et des montagnes toutes couvertes de neige à traverser. Il arriva à Lyon fort fatigué et crotté. Il alla descendre à la maison de l'Oratoire, espérant d'y être bien reçu; mais il fut fort surpris dans son attente. Car quand il se présenta au supérieur, et qu'il lui dit qu'il venait pour être de l'Oratoire, celui-ci, le voyant en assez mauvais équipage, le rebuta, le prenant pour un fourbe ou un vagabond, qui avait fait quelque méchant coup, et qui venait se réfugier dans la maison. Quand il lui remit l'ordre du Père général, ce supérieur dit qu'il l'examinerait, qu'il y avait

des cabarets en ville, qu'il pouvait y aller loger, qu'il retournât le lendemain et qu'il lui rendrait réponse. On peut juger dans quel étonnement il se trouva et qu'elle fut l'agitation de son esprit jusqu'au lendemain. Il alla loger dans un cabaret à la place des Terraux, auprès du couvent des Carmes. Toute la nuit il ne put dormir ; tantôt il était dans la résolution de s'en retourner en son pays, tantôt il croyait qu'il fallait encore aller voir ce supérieur. Enfin le lendemain il eut la pensée d'aller se confesser aux Pères Carmes. Il dit à son confesseur tout ce qui lui était arrivé. Ce Père, qui était un homme sage et prudent, lui repartit qu'il avait été maître des novices, qu'il avait fait la même chose à de jeunes postulants, et que tous ceux qu'il avait ainsi éprouvés avaient persévéré, fait profession et étaient bons religieux ; qu'il connaissait ce supérieur de l'Oratoire, que c'était un saint homme[1], qu'il devait retourner à lui, et qu'il le recevrait favorablement. En effet, aussitôt qu'il le vit, il l'embrassa, lui fit mille caresses, et il lui déclara qu'il croyait avoir été inspiré de Dieu d'agir comme il avait fait à son égard pour l'éprouver. On a ouï dire cette histoire au P. de la Mirande dans toutes ces circonstances, et ajouter à la fin qu'il était pleinement convaincu que sa vocation venait toute de Dieu, puisque les hommes y avaient eu si peu de part.

Il fut, pendant l'année de son institution, l'exemple de tous les confrères de l'Oratoire, en zèle, en piété et en modestie. Il enseigna ensuite les humanités pendant quelques années, et, après avoir étudié en théologie, il reçut la prêtrise. Depuis ce temps, il célébra tous les jours le saint sacrifice de la Messe, avec la même satis-

[1] C'était vraisemblablement le P. de Mazenod. Voir tome II, p. 235.

faction et la même révérence que la première fois. Car c'était toujours avec une aussi grande foi de la présence réelle de JÉSUS-CHRIST dans l'adorable Eucharistie, que s'il l'avait vue de ses propres yeux. On le destina pour enseigner la philosophie au collège de Beaune [1]. Il en fit le voyage à pied depuis Troyes, portant d'ordinaire son bréviaire sous le bras et son chapelet à la main, et, pendant tout le chemin, faisant oraison ou méditation sur quelque mystère de Notre-Seigneur. Il arriva de cette manière au Val-de-Suzon [2], où il fut arrêté par une bande de voleurs, qui dans ce temps-là faisaient de grands ravages dans le pays. Étant pour lors dans la ferveur de son oraison, sans s'étonner, il leur parla de Dieu et de leur salut, et de l'état malheureux dans lequel ils étaient, et des dangers auxquels ils s'exposaient pour leur vie et pour leur éternité, avec tant de zèle et de piété, qu'ils en furent touchés, que quelques-uns d'entre eux voulurent se confesser à lui, et que le laissant aller sans lui faire aucun mal ni sans rien lui prendre, ils se recommandèrent plusieurs fois à ses prières.

Persuadé que la véritable philosophie est de connaître Dieu et de se connaître soi-même, il s'appliqua beaucoup plus à rendre ses écoliers les disciples de JÉSUS-CHRIST que d'Aristote, et à raisonner selon les maximes de l'Évangile que selon les principes de ce philosophe. On remarqua dès lors en lui tant de sagesse et de piété, qu'on crut qu'il serait plus utile à la Congrégation dans une institution. On lui donna donc, pour cet effet, la conduite de celle de Lyon [3]. Son plus grand soin fut d'établir les

[1] En 1652. (*Arch. nat.*, MM 577.)

[2] Aujourd'hui Côte-d'Or. L'étroite gorge de Suzon est l'un des sites les plus pittoresques de la Bourgogne.

[3] Vers 1653 sans doute. Nous n'avons pu trouver la date précise.

confrères dans une solide piété, en leur faisant connaître l'esprit propre de l'Oratoire et la fin pour laquelle il avait été établi ; il leur inspirait certaines maximes spirituelles admirables. Nous en rapporterons quelques-unes. « Le moyen le plus sûr pour acquérir une véri-« table piété, leur disait-il, est l'abnégation de soi-« même : *Qui vult venire post me abneget semetipsum* [1], » dit JÉSUS-CHRIST. « La source malheureuse de tous les « péchés en ce monde et de la damnation éternelle en « l'autre est la propre volonté : *Cesset propria voluntas,* « *et non erit infernus.* — Il faut beaucoup plus estimer « l'esprit de mortification intérieure que l'esprit même « d'oraison, quoique ces deux esprits soient inséparables, et que l'un ne puisse subsister sans l'autre. » Un confrère lui demandait un jour le moyen le plus facile pour acquérir la perfection. « Le plus court moyen, « lui dit-il, est de renoncer sans cesse à votre propre « volonté. Ce moyen à la vérité est court, ajouta-t-il, « mais il n'est pas si facile que peut-être vous le sou-« haiteriez. Il faut préférer le moindre acte d'humilité, « de mortification et de pénitence aux plus hautes con-« naissances de toutes les sciences humaines. Nous de-« vons plus aimer dans l'Oratoire un homme simple, « intérieur et plein de l'amour de Dieu, qu'un autre « docte, plus savant et moins dévot. Il vaut mieux con-« naître son néant et en être pleinement convaincu que « d'avoir des extases et même des révélations. Souvent « une petite bonne œuvre, faite dans l'obscurité, mais avec « humilité et édification, glorifie plus Dieu que mille bonnes « œuvres d'éclat qui attirent des applaudissements. »

Pendant que le P. de la Mirande travaillait si utilement à établir les confrères de l'institution dans les vé-

[1] Saint Matthieu, XVI, 24.

ritables et solides maximes de la piété, de l'humilité, de la mortification et de l'abnégation intérieure d'eux-mêmes, on eut besoin d'un supérieur pour les Pères de l'Oratoire qui étaient à Rome. On ne lui eut pas plus tôt proposé cet emploi, que le grand désir qu'il avait de visiter les lieux saints, arrosés du sang de tant de généreux martyrs, fit qu'il l'accepta avec joie [1]. Quand il fut arrivé, les premiers jours furent tous employés, non à admirer les rares antiquités de Rome païenne, mais à visiter les églises et les catacombes, et à y passer des heures entières en prière. Il se sentait une dévotion particulière à Saint-Pierre, et il lui semblait qu'à chaque fois qu'il y entrait, cet apôtre lui communiquait une foi plus vive et un plus ardent amour pour JÉSUS-CHRIST. Pour témoigner la forte résolution qu'il avait de vivre et de mourir dans le sein et dans la foi de l'Église romaine, il se fit recevoir docteur en théologie dans le fameux collège de la Sapience, environ l'an 1658. Il y argumenta depuis plusieurs fois avec éclat aux thèses publiques. Les Romains en prirent quelque ombrage, ce qui l'obligea de retourner en France. Mais il voulut auparavant visiter la sainte chapelle de Lorette. Il y demeura deux jours presque toujours en oraison, avec tant de ferveur qu'il lui semblait être ravi dans un troisième ciel. On lui accorda la grâce d'y dire une fois la sainte messe, ce dont il reçut beaucoup de consolation.

Il fut nommé supérieur de la maison de Toulouse en 1663; il se chargea lui-même du soin de la cure qui y est annexée. Il en remplit toutes les fonctions avec tant de zèle, que l'on pouvait le proposer pour le modèle d'un

[1] En 1658. Il était à ce moment-là aux Ardilliers de Saumur, où il enseignait la théologie, et non à Lyon, comme le suppose le P. Cloyseault. (*Arch. nat.*, MM 577, 40 et 48.)

saint et parfait curé. Il fit paraître surtout une grande charité pour les malades, les visitant souvent, tant pour les consoler que pour les assister dans leurs besoins, soit spirituels ou temporels. Son zèle parut encore à établir la piété dans les familles, et, pour cet effet, à faire en sorte que dans chaque maison on eût de bons livres, et principalement la vie des saints, et que chaque jour on lût celle du saint dont l'Église fait l'office.

On l'en retira au bout de trois ans[1] pour lui donner le soin de la maison d'institution de Paris, qu'il gouverna pendant six ans avec beaucoup de piété et de sagesse. Il n'était pas du nombre de ces directeurs qui veulent conduire tout le monde à leur manière d'oraison et à leur genre de vie. Il savait que les dons du ciel sont différents, et que tous les fidèles ne vont pas à Dieu par les mêmes voies. Il étudiait, pour cet effet, l'esprit et la voie de Dieu sur chaque confrère pour s'y conformer. Il avait expérimenté que tous les jeunes gens aiment d'ordinaire les dévotions sensibles, et les goûts spirituels que Dieu leur en donne quelquefois comme du lait à des enfants pour les attirer à lui, dont par après il les prive quand ils sont plus affermis en son service. Mais son plus grand soin fut de les établir dans une solide humilité et une exacte obéissance. « Ceux, disait-il, « qui veulent s'avancer dans la piété doivent s'humilier « et s'anéantir dans les petites choses, afin que dans les « grandes occasions, se défiant encore davantage d'eux- « mêmes par principe d'humilité chrétienne, ils se con- « fient tout à fait en Dieu. Tout ce que vous entrepren- « drez, mes confrères, leur disait-il, sera agréable au « ciel, si vous faites paraître dans votre conduite une « humilité profonde, et si vous laissez à Dieu le soin de

[1] Le 4 août 1665 (MM 580, 14).

« votre réputation. Plusieurs grands prédicateurs, après « avoir ouvert le ciel à un très grand nombre d'âmes, « maintenant sont tourmentés en enfer pour avoir man- « qué de la vraie humilité et s'être laissé emporter à une « vaine estime d'eux-mêmes. »

L'humilité et l'obéissance sont inséparables. Une âme humble est toujours obéissante ; afin donc d'établir les confrères dans une solide humilité, il n'oubliait rien pour leur persuader d'être toute leur vie obéissants. C'est pourquoi il leur disait qu'il n'y a rien de plus sûr ni de moins sujet à l'erreur que de vouloir toujours obéir, et qu'au contraire, c'est une chose trop périlleuse que de vivre selon sa volonté et sans suivre le mouvement de ses supérieurs ; que chacun se doit persuader qu'il ne peut mieux servir Notre-Seigneur, ni être plus content que dans le lieu et dans l'emploi où son supérieur l'aura mis, et que, quand le temps sera venu, Dieu donnera à ceux qui le gouvernent la pensée de l'employer où il sera plus content. Qu'il faut pratiquer avec une exactitude et une affection singulière ce que prescrivent les règlements, et ne point se laisser surprendre à la suggestion du malin esprit, qui tâche de faire croire qu'ils ne sont pas d'importance, qu'on peut les violer sans faute et qu'ils n'obligent point à aucun péché ni mortel ni véniel ; que c'est se tromper lourdement que de croire qu'on peut exceller ou réussir dans de grandes choses, si on n'a pu réussir ni exceller dans les petites, et qu'on peut, par exemple, secouer le joug de l'obéissance, qui est très doux et très léger dans la Congrégation, et s'exposer de nouveau aux dangers qui sont dans le monde ; qu'enfin il faut soumettre sa volonté et son jugement à ses supérieurs, dans la ferme créance que Dieu leur inspirera ce qui nous sera le plus utile. Tels étaient les sujets les plus ordinaires des conférences qu'il faisait aux confrères

de l'institution, lorsqu'on l'en retira pour le sujet que nous allons rapporter.

L'abbé Le Camus, qui depuis, étant évêque de Grenoble, fut élevé à la dignité de cardinal, et qui, par la beauté de son esprit et la sainteté de sa vie, n'honora pas moins la pourpre qu'il en fut honoré, n'étant encore qu'aumônier du roi, était fort engagé dans le grand monde. Il avait l'esprit fort enjoué et agréable, et il faisait la joie et les délices de toutes les compagnies des seigneurs de la cour. Dans ce temps, Dieu lui toucha si fortement le cœur, qu'il renonça entièrement à toutes les compagnies, et qu'il se retira à l'Institution dans un pavillon qu'il fit bâtir pour y passer le reste de ses jours dans la pénitence, la prière et l'étude. A peine y eut-il demeuré quelques années, que le roi le nomma à l'évêché de Grenoble[1]. Comme il connaissait la vertu et le mérite du P. de la Mirande, par les fréquents entretiens qu'il avait eus avec lui depuis sa retraite, il voulut l'avoir pour jeter à Grenoble les fondements d'un séminaire en 1675. Il ne pouvait choisir un homme ni plus pieux ni plus expérimenté; il y demeura[2], pour cet effet, pendant trois ans, après lesquels il fut fait visiteur[3] de la Congrégation dans l'assemblée de 1678; depuis ce temps, il a presque toujours demeuré à Paris, dans la maison de la rue Saint-Honoré, excepté en 1688, que le roi, après la révocation du fameux édit de Nantes, envoya quantité de missionnaires en Languedoc pour faire rentrer les hérétiques dans le sein de l'Église. Il fut de ce nombre, et s'en acquitta, pendant six mois qu'il y demeura, avec beaucoup de succès et de bénédiction.

[1] Août 1671.

[2] Depuis le 3 août 1674. (MM, 582, 33.)

[3] Du troisième departement. Plus tard il visita également les deux autres départements.

Il fut fait assistant du Révérend Père général et supérieur de la maison de Paris, en 1696 [1]. On voulut, dans l'assemblée de 1705, l'élire encore assistant, mais il pria avec tant d'instance l'assemblée de l'en dispenser, étant âgé de plus de quatre-vingts ans, qu'on en choisit un autre.

On dit de lui qu'il n'a jamais refusé aucun emploi qui lui ait été offert par ses supérieurs ; aussi a-t-il passé par tous les emplois de la Congrégation. Il a été régent, missionnaire, curé, supérieur de séminaire, directeur d'institution, visiteur et assistant. Quand il recevait quelque ordre du Père général, il allait d'ordinaire le lire à genoux devant le saint Sacrement, avec la même soumission que si un ange du ciel le lui avait apporté de la part de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Il était du nombre de ceux qui, du temps du P. Bourgoing, avaient fait en leur particulier les quatre vœux, de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et de stabilité dans la congrégation de l'Oratoire de JÉSUS, vœux qu'il renouvelait tous les ans le jour de la Purification, en l'honneur de l'oblation que Notre-Seigneur fît au temple. La cure de la paroisse de Saint-Jean-de-Troyes étant vacante, l'abbesse de Notre-Dame, qui en a le droit de présentation, l'y nomma. Le Père de Sainte-Marthe, qui connaissait sa vertu et son mérite, approuva fort ce choix et le pria de l'accepter ; il le fit par obéissance ; mais dans la suite, faisant réflexion qu'il était obligé de demeurer dans le presbytère, séparé de la maison et de la communauté de l'Oratoire, et d'avoir un valet et un ménage, il crut que cela était incompatible avec son vœu de stabilité. C'est pourquoi il pria incessamment le Père général, qui ne savait rien de son vœu, de souffrir qu'il remît cette cure

[1] Le 3 octobre.

au P. Lombard [1], qui était un autre saint prêtre de l'Oratoire, et de se retirer dans quelque maison de l'Oratoire, ce qu'il lui accorda.

Il était fort détaché de son pays et de ses parents. Pendant près de soixante ans qu'il a été dans l'Oratoire, à peine a-t-il été une fois ou deux pour le plus en son pays; il ne pensait à ses parents que comme on pense aux âmes du purgatoire, à savoir pour prier pour eux.

Il était très exact à tous les règlements de l'Oratoire; il ne s'en dispensait pas même dans les voyages, surtout de ceux qui concernent l'intérieur. L'un de ceux auxquels il avait plus de dévotion était celui qui recommande de ne jamais laisser écouler deux heures de temps sans élever son cœur à Notre-Seigneur par quelque acte d'amour formé exprès. Il se servait d'ordinaire de ces paroles :

Jesu nostra redemptio,
Amor et desiderium,
Deus creator hominum,
Homo in fine temporum [2].

Il aurait volontiers demeuré des heures entières à en méditer chaque mot, tant il y trouvait de mystères renfermés. Il s'étonnait qu'ayant dans l'Oratoire cet hymne tous les jours dans la bouche, on y fît si peu de réflexion. Il avait lu dans la vie du bienheureux Jean-Baptiste Gault, évêque de Marseille, qu'en récitant son office, il était si touché de ces paroles : *Ignem sui amoris accendat Deus in cordibus nostris* [3], qu'il demeura une fois une

[1] Ce Père, originaire de Troyes, y mourut chanoine de la cathédrale en 1699. « Il était, dit le P. Cloyseault (*Ménologe*, p. 257), un exemple de piété, de douceur et de modestie...; il avait des manières si obligeantes et il était d'un naturel si honnête, qu'il gagnait le cœur de tous ceux qui le connaissaient. »

[2] Hymne de la fête des Grandeurs de Jésus.

[3] Oraison du Saint-Esprit.

grosse demi-heure à les méditer. Cette circonstance avait fait une telle impression sur son esprit, qu'il ne les récitait jamais que son cœur ne s'échauffât de l'amour de Dieu. Aussi s'en servait-il souvent pendant le jour pour s'élever à Dieu.

Il avait une dévotion singulière pour la sainte Vierge. Il l'honora, et il l'aima toute sa vie avec des sentiments pleins de piété et de tendresse. Il n'entreprenait jamais rien que sous ses auspices, et, pour montrer qu'il était son serviteur et qu'il en faisait profession, il portait toujours son chapelet à la ceinture et il le récitait tous les jours. Dans ses entretiens, il parlait ordinairement de ses grandeurs et de son souverain pouvoir auprès de son Fils. Il portait tout le monde à la servir et à s'enrôler dans les confréries qui lui sont consacrées. Il était sensiblement touché quand il récitait ces paroles de son hymne[1] : *Monstra te esse matrem.* Il disait que dès son bas âge il avait entendu ce qu'elles signifiaient, et qu'il ne les avait jamais récitées qu'elles n'eussent fait quelque impression sur son esprit. Il avait encore une grande dévotion pour saint Joseph et pour sainte Thérèse. Il croyait être redevable, après Dieu, à l'un et à l'autre de sa vocation à l'Oratoire, et il ne manquait pas chaque jour de leur faire quelques prières pour les en remercier. Il était fidèle tous les vendredis de choisir une vertu à honorer en JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, pour l'imiter pendant la semaine suivante, et un vice contraire à déraciner, et tous les jours à l'examen du matin il adorait cette vertu en Notre-Seigneur, et il s'examinait s'il l'avait pratiquée et s'il avait fait quelque effort pour se corriger du vice contraire.

Il était fort opposé aux nouvelles opinions, et il ne

[1] L'*Ave maris stella.*

pouvait souffrir ces nouveaux systèmes de philosophie et de théologie qu'on a établis depuis quelques années ; il disait qu'il était très rare qu'ils s'accordassent avec la vérité ; que l'histoire nous apprend que la plupart de ceux qui, dans les siècles passés, avaient voulu en faire, avaient été condamnés ; que c'était une grande présomption de croire que nous fussions plus éclairés que nos pères, et que si, dans ces derniers temps, on ne s'était pas si fort écarté des sentiments de saint Thomas et de saint Augustin pour en établir de nouveaux entièrement opposés, il ne serait pas arrivé tant de bruit ni tant de trouble dans l'Église.

Il était inviolablement attaché au Saint-Siège, et il avait appris du P. Bourgoing, troisième général de l'Oratoire, et l'un de ceux qui, avec le P. de Bérulle, en avaient jeté les premiers fondements, que la congrégation de l'Oratoire fait une profession, publique et spéciale, d'être toute dévouée et attachée au Saint-Siège et à notre saint-père le Pape, assis sur la chaire de saint Pierre, et qu'elle ordonne à tous ses enfants d'avoir une soumission entière à toutes ses justes et sages décisions, étant persuadé que, depuis l'établissement de l'Église, il y a toujours eu une bénédiction particulière dans tous les siècles d'être attaché à l'Église romaine et de se tenir ferme à ce centre de l'unité chrétienne ; ce que nous devons faire avec d'autant plus de soin et de dévotion que les hérétiques de ces derniers temps sont plus animés contre le Saint-Siège, ce qui est un signe très évident que le démon fait tous ses efforts pour en séparer les âmes et leur en donner de l'éloignement, du mépris et de l'aversion. En effet, c'est par cette séparation qu'ont commencé presque toutes les hérésies, et c'est un signe qu'on est vrai enfant de l'Église quand on porte un honneur tout particulier au premier Père de tous les chrétiens.

Le P. de la Mirande avait encore une dévotion particulière pour les indulgences. Il fit imprimer un catalogue de toutes celles que les Papes nous ont accordées pour toutes les fêtes de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, et pour plusieurs autres jours, qu'il envoya dans toutes nos maisons, afin que chacun tâchât d'apporter les dispositions nécessaires pour en profiter. Il en avait obtenu de particulières pour lui pour l'heure de la mort. On ne peut point douter qu'elles n'aient eu leur effet, après avoir mené une vie aussi sainte et aussi remplie de bonnes œuvres que la sienne. Il reçut en cette dernière extrémité tous les sacrements avec beaucoup de piété et d'édification. Avant que de recevoir le viatique, il fit une amende honorable à JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, à la sainte Vierge, et à l'ange tutélaire de la congrégation de l'Oratoire, et à son ange gardien, de tous les péchés dont sa vie était remplie, et il demanda pardon à la communauté de tout le mauvais exemple qu'il lui avait donné. Il fit plusieurs actes intérieurs très saints. Il adora JÉSUS-CHRIST mourant pour nous sur une croix; il lui offrit sa mort pour rendre hommage à la sienne. Il s'unit à lui pour mourir en son esprit et en ses dispositions; il accepta la mort comme une juste punition de ses péchés; il l'offrit à Dieu en sacrifice pour satisfaire à sa justice; il se soumit à sa divine volonté, qui l'avait ainsi ordonné. Il pria la sainte Vierge, saint Joseph, son ange gardien, ses saints patrons et protecteurs de l'assister en ses derniers moments, et tant qu'il eut la connaissance il ne cessa point de s'occuper aussi saintement. Enfin, plein de mérites et d'années, il rendit son âme à son Créateur à Paris, le 10 février 1707, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, et *appositus est ad patres suos*[1].

[1] Actes des Apôtres, XIII, 38.

Le Père Jean Louis Guyot de la Mirande

Le Confrère Jean Louis Guyot de la Mirande, de Conflens en Limousin, reçu à l'Inst. de Lyon le 28 janvier 1649. Il est signalé aux 2 actes de visite de Lyon du 10 juillet 1649 et 9 juillet 1650

(Listes des Assemblées

1658 Rome sup
1661 " "
1663 Toulouse sup
1666 Paris Inst. sup
1669 " " "
1672 Troyes St Esprit sup
1675 Grenoble sup
1678 Paris
1681 Troyes St Esprit Visiteur
1684 Orléans
1687 Paris
1690 "
1693 "
1696 "
1699 " sup. assist
1702 " " "
1705 "

Nécrologe

Mort à Paris le 10 fév. 1707 à 81 ans. Il avait rempli toutes les charges de la Congrégation et donné de grands exemples de fidélité et d'exactitude à en pratiquer tous les règlements.

M. M. 607, 2e catalogue, N° 665 =

Jean Louis Guyot de la Mirande, de Conflens en Angoumois, entré à Lyon en 1649 prêtre, mort en 1707

Journal d'Avignon — Il fut obligé en 1661 de sortir de Rome où il était supérieur, sous le nom (prétexte) de jansénisme. Il passe par ici (Avignon) pour aller à Toulouse où il est supérieur, très bien disposé pour la souffrance avec joie

—

M.M. 577 13 8 Nov 1653 – ~~secrétaire~~ à Beaune

40 22 fév. 1656, se rendra de Lion à la Maison des Orbilliers pour y enseigner la théologie

46 De Saumur à St Louis à Rome pour y être supérieur

sollicitera à Rome l'approbation de nos offices

M.M. 580 14 août 1664 sup. de l'Institution de Paris

111 26 X 1668 continué pour un 2e triennal

M.M. 581 57 1 mai 1672 chef de mission à Gonesse

62 26 juil 1673 de l'Inst. au St Esprit de Troyes sup.

M.M. 582 33 3 août 1674 de Troyes à Grenoble, sup. du séminaire

130 1 oct 1677 permis d'aller à Crest pour vaquer à ses affaires jusqu'à nouvel ordre

166 13 sept 1678 proposé sup. de Clermont

175 22 oct 1678 visitant de Provence et Franche Comté

M.M. 583 168 Visitant Rouen, est prié de ne rien innover à ce qui a été réglé par les précédents visiteurs 10 fév. 1684

173 6 mars 1684, de retour de la visite du 1 Département, déclare que tous les particuliers sont soumis aux règlements relatifs au jansénisme.

M.M. 584 17 8 juillet 1680 fera la visite de nos maisons de Troyes et Provins et de la Comté et Bourgogne et pour cette année seulement.

89 6 Nov 1682 visitera Orléans par commission

92 10 avril 1683 visitera le 1 Département

124 24 sept 1684 destiné sup. de la maison de Rouen ou de Clermont à son choix.

	126	6 oct 1684 de Paris au St Esprit de Troyes, car il l'a désiré
	396	24 fev 1692 visite de nos maisons que le R.G. Général avait coutume de faire
M. M. 586	86	nommé sup. de la maison de Paris pour n'en prendre possession qu'après le 3 oct – 24 sept 1696
	292	17 mars 1699, légue à la maison de Beaune 530 ^tt à condition d'une messe basse chaque semaine
	313	28 sept 1699 continuera de rester Paris comme supérieur,
	375	3 janv. 1701 la visite qu'il avait faite à Rouen, sera transférée au collège de Soissons.

Bicaïs = Notice de l'Oratoire de France = { Mss. d'Aix, t. II, p. 49. / Copie de la Bib. Nle, t. III, p. 190.

Jean, Louis Guyot de la Mirande, né en 1625, d'une famille noble de Confolens, dans la Marche, fit ses études en province et après les avoir finies il fut envoyé à Paris pour y apprendre les exercices convenables à un jeune gentilhomme à qui on se proposait de faire prendre le parti des armes ; mais la lecture de quelques livres de piété qui étaient tombés entre ses mains, lui ayant inspiré du dégoût pour le monde, il se déroba à sa famille en 1645 pour aller prendre l'habit de l'Oratoire à l'Institution de Lyon, où on ne le lui donna néanmoins qu'après qu'il eut obtenu les permissions nécessaires. Il fut pendant son année d'épreuves l'exemple de ses confrères par sa piété, son zèle et sa modestie. La fervent qu'il avait fait paraître dans cette première maison ne se ralentit point dans les colléges. Partout où il demeura, soit avant, soit après sa promotion aux saints ordres, on le vit toujours tout occupé de ses devoirs, faire ses délices des études solides, marcher d'un pas égal dans le chemin de la vertu, en un mot se comporter en tout comme un vrai disciple du cardinal de Bérulle.

Ayant été envoyé en 1654 de Troyes à Beaune pour y faire la philosophie, il fit le voyage à pied et il lui arriva qu'en traversant le Val Suson, il fut arrêté par des voleurs qui lui demandèrent la bourse. Il était alors absorbé, comme c'était assez son usage quand il se trouvait seul dans la méditation des mystères ou des vérités de la religion. A cet événement capable de déconcerter les plus courageux, le P. de la Mirande, bien loin de s'émouvoir, prit la parole et faisant connaître à ces malfaiteurs l'indignité et le danger de leur profession, il les changea si bien pour le moment que, touchés de sa piété et de son zèle, ils le relâchèrent sans rien exiger de lui, le chargeant seulement de prier Dieu pour eux, tant la vertu sait se rendre respectable aux âmes, même les plus noires et les plus dures.

Du collège de Beaune il passa, au bout de deux ans, à l'Institution de Lyon pour y être employé à la conduite des jeunes confrères, emploi pour lequel il avait toutes les qualités nécessaires et où il aurait fait beaucoup de bien, si les besoins de la Congrégation n'eussent obligé de l'en tirer, quelques années après, pour l'envoyer à Rome, en qualité de supérieur de l'établissement que l'Oratoire avait à l'hôpital S. Louis. Le désir que le P. de la Mirande avait toujours eu de voir le Tombeau des Ste Apôtres et les autres trésors sacrés que cette célèbre capitale renferme, lui fit entreprendre avec plaisir un voyage qui lui fournissait une occasion favorable de satisfaire en même temps sa curiosité et sa dévotion. A une fut pas plutôt arrivé, qu'il s'empressa de visiter les lieux qui ont été arrosés du sang des martyrs, de parcourir les catacombes et les différentes églises, où il passait souvent des heures entières à prier. Sa piété s'enflammait particulièrement, lorsqu'il était dans l'église de St Pierre. Il lui semblait, chaque fois qu'il y entrait, que cet apôtre lui communiquait une foi plus vive et un amour plus ardent pour J.C ; et ce fut pour témoigner la forte résolution où il était de s'attacher de plus en plus à la foi de l'Eglise romaine, qu'il prit le grade de docteur en théologie dans le fameux collège de la Sapience.

Les profondes lumières qu'il fit paraître dans quelques circonstances, surtout dans ses actes publics et aux Thèses où il fut obligé d'argumenter, lui firent une grande réputation parmi les savants et lui donnèrent un accès favorable auprès de plusieurs cardinaux et du pape Alexandre VII avec lequel il fut quelquefois dans le cas de conférer de l'affaire de la béatification du cardinal de Bérulle, qui était l'objet principal de sa mission à Rome. Ayant fait connaissance avec Dom Hilarion, abbé de Ste Croix, de l'ordre de Citeaux, lequel jouissait de la plus grande considération dans cette ville, il le mit dans les intérêts du docteur Arnaud que de puissants adversaires avaient desservi en Italie comme en France à l'occasion de l'ouvrage posthume de l'évêque d'Ypres, dont la condamnation faisait beaucoup de bruit. Ce savant abbé, jugeant par les écrits qu'il avait vus du célèbre docteur, combien sa plume pourrait être utile à l'Eglise, si elle n'était employée qu'à la défense de la religion, n'oublia rien pour le réconcilier avec la Cour de Rome et se reposant du succès de cette affaire sur la confiance que le Souverain Pontife avait en lui, il écrivit une lettre au P. de la Mirande pour être envoyée en France et communiquée indirectement à M. Arnaud, duquel il exigeait avant tout quelque composition touchant la signature du Formulaire. Cette lettre, datée du 24 octobre 1661, fut envoyée en original au P. de Ste Marthe de l'Oratoire et communiquée par le P. Séguenot à l'évêque d'Angers qui se chargea d'en parler à son frère.

Le P. de la Mirande ne cherchait dans tout cela que le bien de l'Eglise et il n'eut jamais intention d'agir, ni directement, ni indirectement contre les décrets du Pape, auxquels il fut toujours parfaitement soumis. Cependant l'intérêt qu'il prenait à l'affaire de M. Arnaud, joint à la béatification du pieux fondateur de l'Oratoire qu'il était chargé de poursuivre, dit le P. Houbigant (Vie mss. du Card. de Bérulle) donna de l'ombrage aux Jésuites, qui ayant fait passer mal à propos ce Père pour un franc janséniste, obtinrent par leurs intrigues qu'il fut rappelé en France. En revenant il visita par dévotion la chapelle de N.D. de Lorette et étant arrivé en Provence, il trouva un ordre pour la supériorité de la maison de Toulouse, où il se rendit aussitôt et où il ne laissa pas de s'occuper de l'accommodement qu'il avait entrepris à Rome. Il eut sur cela bien des conférences avec M. de Choiseul, évêque de Comminges, qu'il voyait souvent à Toulouse. Ce prélat qui s'était déjà donné lui-même beaucoup de mouvement pour le même objet, se joignit au P. de la Mirande et ils écrivirent de concert le 1 mars 1662 à l'évêque d'Angers auquel ils offrirent de continuer et faire appuyer leurs négociations à Rome par l'abbé de Sainte Croix, le célèbre canoniste Fagnon et le cardinal Barberin qui paraissaient très bien intentionnés pour M. Arnaud. Mais ce docteur, ne jugeant pas à propos de profiter de ces ouvertures de paix, disait-il, d'abandonner la défense de la vérité ou de trahir sa conscience par aucun mensonge, l'accommodement fut renvoyé à un temps plus favorable, lequel n'arriva qu'en 1669, lors de la paix de Clément IX. M. Arnaud fut néanmoins très sensible à tous les soins que le P. de la Mirande s'était donnés pour lui rendre service comme on pourra le voir plus au long dans le recueil de ses lettres (édition de Nanci 1727).

Le séjour que ce Père fit à Toulouse fut signalé par un grand zèle pour le service divin et les fonctions curiales et par l'établissement de la confrérie de l'Enfance de N.S.J.C dont l'évêque de Comminges fit l'ouverture par un beau discours qu'il prononça sur cette dévotion dans l'église de la Dalbade au mois de février 1662. Après avoir conduit

pendant 3 ans la communauté oratorienne chargée de cette paroisse, il fut nommé supérieur de l'Institution de Paris qu'il gouverna avec beaucoup de piété et de sagesse pendant 6 ans, au bout desquels il alla régir la maison du St Esprit de Troyes, et lorsque la Congrégation acquit le séminaire de Grenoble, le cardinal Le Camus, qui venait de faire cet établissement en 1675, voulut que le P. de la Mirande, avec lequel il avait été étroitement lié à l'Institution, se chargeât d'en prendre la conduite. L'évêque de Grenoble ne pouvait guère trouver d'homme qui fût plus propre que lui à être mis à la tête d'une œuvre aussi importante. Charmé de voir ses ecclésiastiques entre ses mains, le pieux prélat souhaitait de pouvoir le retenir longtemps dans son diocèse; mais l'assemblée de 1678 l'ayant nommé visiteur, il fut obligé de le céder. Pendant les 6 ans que le P. de la Mirande fut chargé de cet emploi, il fit son principal séjour tantôt à Orléans, tantôt à Troyes et à Paris. A peine en eut-il été déchargé qu'il fut choisi pour être un des chefs des missionnaires que l'Oratoire fournit pour aller travailler dans les Cévennes et le bas Languedoc après la révocation de l'édit de Nantes. Depuis il demeura toujours dans la maison de Paris dont il devint supérieur en même temps qu'il fut nommé assistant du P. de la Tour par les Assemblées de 1696 et 1699. On voulait bien encore lui conférer la même dignité en 1705, quoiqu'il eût près de 80 ans; mais il pria avec tant d'instance l'assemblée de l'en dispenser qu'on en choisit un autre.

Ses supérieurs n'avaient pas de sujet plus soumis et plus disposé à accepter aveuglément les emplois auxquels on le destinait. Tout ce qui venait de leur part, il le recevait comme venant de Dieu même et leurs moindres invitations étaient pour lui des ordres qu'il exécutait avec célérité, quoique opposés quelquefois à son goût. Etant à Troyes vers 1673, il accepta par complaisance la cure de St Jean de la dite ville à laquelle il avait été nommé par Mme de Choiseul Praslin, abbesse de N.D. des Noyains. Mais, considérant ensuite qu'en vivant séparé de ses confrères il allait contre le vœu de stabilité, pauvreté et obéissance qu'il avait fait en particulier avec plusieurs autres sujets de l'Oratoire dans le commencement du généralat du P. de Ste Marthe, il se représenta à ce général, dont il obtint l'agrément de remettre son bénéfice au P. Edme Lombard et de venir travailler sous l'inspection immédiate du régime.

Autant était-il attaché au corps dont il était membre, autant regardait-il la patrie comme étrangère. En se séparant de ce qu'il y avait de plus cher, il en fit le sacrifice d'une manière si généreuse et si parfaite qu'à peine y parut-il une ou deux fois dans l'espace de 60 ans. Voyant que ses parents n'avaient pas besoin de lui et qu'il ne les avait quittés que pour s'occuper de son salut et se rendre utile à l'Eglise, il ne pensait, pour ainsi dire à eux que pour les recommander à Dieu dans ses prières.

A ce détachement, le Père de la Mirande joignait une grande humilité, une charité compatissante et une exactitude exemplaire aux règlements de la Congrégation, dont il ne se dispensait jamais, pas même dans ses voyages. Sa piété envers la Ste Vierge et les saints était connue de tout le monde. Plein de confiance aux mérites

de ces amis de Dieu, il voyait approcher avec plaisir le jour de leur fête, se préparant avec la plus grande ferveur à participer aux indulgences que l'Eglise a attachées à certaines pratiques de dévotion établies en leur honneur et pour que chacun pût se mettre en état de profiter de ces trésors de l'Eglise il fit imprimer un catalogue des diverses indulgences qui ont été accordées à toute la Congrégation ou à quelqu'une de ses églises en particulier, dont il adressa des exemplaires à chaque maison

Enfin le P. de la Mirande, après avoir donné l'exemple de toutes sortes de vertus et avoir travaillé toute sa vie à faire valoir les talents que le seigneur lui avait confiés, quitta la terre pour en aller recevoir la récompense dans le ciel. Il décéda dans la maison de Paris le 10 février 1707, âgé de près de 84 ans.

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle = fonds fr. 25.684) t. IV. p. 71 verso =

Il y a dans la Bibliothèque de Ste Honoré en manuscrits :

(1 – Méditations sur divers sujets par le P. de la Mirande .

(2 – Conférences du P. de la Mirande, gros recueil broché.
voir sa Vie dans les mss. de l'Institution. (Il s'agit ici des Vies du P. Cloysault.)

Cloysault : Ménologe, p. 325-329 =

Le Père Jean-Louis Guyot de la Mirande était de la ville de Confolens dans le diocèse de Limoges. Après avoir achevé ses études en son pays, ses parents l'envoyèrent à Paris à l'académie où il demeura pendant deux ans. Dans ce temps parut une traduction des ouvrages de Ste Thérèse. Il les lut et en fut si touché qu'il ne se passa presque pas de jours qu'il n'y employât un temps considérable. A mesure qu'il les lisait, il lui semblait entendre une voix intérieure qui lui disait qu'il voulait qu'il fût Père de l'Oratoire. A peine en avait-il ouï parler. Il alla se confesser à un religieux à qui il découvrit ce qui lui était arrivé. Ce religieux lui parla fort désavantageusement de l'Oratoire et fit tout ce qu'il put pour le détourner de son dessein ; ce qui le troubla pendant quelque temps. Mais, continuant toujours sa lecture, il se sentit encore plus fortement inspiré d'entrer dans l'Oratoire. Ses parents le rappelèrent dans le pays et voulurent l'engager dans les compagnies et les divertissements des jeunes gens de son âge ; mais il se déroba d'eux lorsqu'ils y pensaient le moins et s'en alla à Lyon où il trouva encore de la difficulté pour être reçu à l'Oratoire. Mais il la surmonta par sa constance. Il fit son institution avec une ferveur admirable. Après son institution il enseigna les humanités pendant quelques années, ensuite il étudia en théologie et il reçut la prêtrise. Allant à Beaune pour y enseigner la philosophie, il fut arrêté au Val de Suson par une troupe de voleurs qui ravageaient tout le pays. Ils lui présentèrent le pistolet sous la gorge en lui

demandant la bourse. Mais, sans s'étonner et d'une constance mâle il leur parla de Dieu et de leur salut avec tant de zèle et de piété que ces gens de sac et de corde furent touchés. Ils le laissèrent aller sans lui faire aucun mal, le recommandant plusieurs fois à ses prières. Il eut, après quelques années la dévotion d'aller à Rome pour y visiter les saints lieux. On lui donna un ordre pour être supérieur. Pendant son séjour il se fit recevoir docteur en théologie au collège de la Sapience environ l'an 1658. Il y argumenta plusieurs fois avec éclat aux thèses publiques. Les Romains en prirent quelque ombrage; ce qui l'obligea de retourner en France où on le fit supérieur de la maison de Toulouse et ensuite de celle de l'Institution de Paris qu'il gouverna pendant 6 ans. Mgr le cardinal Le Camus, pour lors évêque de Grenoble, voulut l'avoir pour commencer un séminaire à Grenoble qu'il mit à l'Oratoire. Il ne pouvait choisir un homme ni plus pieux, ni plus expérimenté. Il y demeura 3 ans après lesquels il fut fait visiteur de la Congrégation. Depuis ce temps il a presque toujours demeuré dans la maison de Paris. Il en fut fait supérieur, étant assistant du R.P. Général. Pour lors, se souvenant que N.T.H. Père et fondateur avait prié qu'on lui donnât un moniteur pour l'avertir de ses devoirs et de ses défauts; que le Père Bourgoing, dans l'assemblée où il fut élu général, pria avec de grandes instances les Pères de l'assemblée de lui en donner un pour la même fin; et que le bienheureux J. Bte Gault, évêque de Marseille, qui s'y trouva, demanda aussi un moniteur à l'exemple du P. Bourgoing; il pria tous les Pères de la maison de Paris, dans une conférence qu'il leur fit, de lui en donner un et comme, par respect, on l'en excusa, il nomma pour son moniteur le P. Julien Loriot qui était un ancien, fort zélé et il exhorta ensuite tous les Pères et les Frères, qui n'oseraient pas l'avertir de ses défauts, d'en avertir ce Père. On voulut encore, dans l'assemblée de 1705 l'élire assistant; mais il pria avec tant d'instance l'assemblée de l'en dispenser, étant âgé de plus de 80 ans; qu'on en choisit un autre. On dit de lui qu'il n'a jamais refusé aucun emploi qui lui ait été offert par ses supérieurs. Aussi a-t-il passé par tous les emplois de la congrégation. Il a été régent, missionnaire, supérieur de séminaire, directeur et supérieur d'Institution, visiteur et assistant. Quand il recevait qq ordre du R. Père Général, il allait d'ordinaire le lire à genoux devant le S. Sacrement, le recevant dans la même soumission, comme s'il lui était venu du ciel, de la part de N.S.J.C. Il était du nombre de ceux qui, du temps du P. Bourgoing, avaient fait en leur particulier les 4 vœux de pauvreté, chasteté, obéissance et stabilité dans la Congrégation de l'Oratoire, dans la manière qu'il se lit dans la vie du cardinal Baronius qui les avait faits dans l'Oratoire de Rome.

Il avait une dévotion particulière pour les indulgences et un grand attachement au St Siège et une soumission entière aux constitutions des souverains Pontifes.

Il mourut à Paris le 10 février 1707.

Adry : Biblioth. des Ecrivains de l'Oratoire, t. VI, p. 103 du suppl. (Bibl. Nle fonds fr. 25.686) =

Jean Louis Guyot de la Mirande, de la maison de l'Oratoire de Rome, fut appelé par lettre de cachet. Voici une lettre qu'il écrivait de Rome le 13 juin 1661 au P. Bourgoing qui ne songeait qu'à augmenter le nombre de ses maisons :

« Il sera plus avantageux à notre Congrégation de perdre que de gagner les Pères de Flandres. Plus l'Oratoire « sera ramassé et plus il conservera sa réputation et son esprit. Au lieu de nous étendre au loin, peut-être « serions-nous plus à propos de nous restreindre et de retrancher en certains endroits. « Multiplicasti gentem « et non magnificasti lætitiam », me disait une fois un prudent et docte prélat en parlant de nous. « Le besoin que nous avons de monde pour remplir nos grandes et petites maisons nous oblige bien souvent « à recevoir et retenir les personnes qui font tort au corps de la Congrégation, au lieu que, si nous n'avions « qu'un nombre médiocre d'établissements raisonnables on serait en état de choisir les sujets. Une seule « maison qu'ils ont ici (les Pères de l'Oratoire d'Italie) composée de personnes détachées du siècle, savantes « et dont le zèle est secundum scientiam, est plus considérée que des ordres entiers et des sociétés trop étendues « dont chaque personne ne peut dire : « christi bonus odor sumus et odorem notitiæ suæ manifestat « per nos in omni loco. » Sans parler des autres, en combien d'endroits le zèle peu discret de certains « des nôtres a-t-il répandu une autre odeur que celle de J.C.? En quelle réputation sont encore qqs unes « de nos maisons de France? Et si tous nos soins ne peuvent empêcher cela, comment réussirez-vous « hors du royaume. »